

Assises académiques de Prévention de l'illettrisme Strasbourg, 14 décembre 2011

Sommaire :

Introduction (p. 1)

Compte-rendu des interventions (p. 3-18)

Glossaire des sigles utilisés (p. 19)

[Table des matières](#) (p. 20-21)

Introduction

« L'illettrisme qualifie la situation de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur les situations de leur vie quotidienne, et ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples. »

Définition de l'ANLCI (agence nationale de lutte contre l'illettrisme).

La mission première de l'éducation nationale est donc de prévenir, d'agir tôt et durablement, au début et pendant toute la scolarité obligatoire.

Dans son discours du 29 mars 2010, Luc Chatel, le ministre de l'Éducation nationale, a présenté un plan de prévention de l'illettrisme, véritable fléau culturel et social ; puis il a confié à cent inspecteurs de l'Éducation nationale (un par département) la mission d'accompagner le travail pédagogique en maternelle, puis il a demandé à chaque recteur de nommer dans le collège des inspecteurs un correspondant académique de l'illettrisme pour coordonner les actions, enfin le ministre a demandé à chaque recteur d'académie d'organiser des assises entre octobre et décembre 2010.

Dans l'académie de Strasbourg ces assises se sont tenues le 14 décembre 2010, de 9h à 18h au lycée Jean Rostand, avec les objectifs suivants :

- mieux faire connaître à tous les participants la réalité de l'illettrisme.
- mutualiser et diffuser les pratiques et innovations pédagogiques qui font la preuve de leur efficacité.
- améliorer le suivi et l'aide, de la maternelle à l'âge adulte.
- renforcer les partenariats entre les différents acteurs que sont l'école, les associations, et les partenaires institutionnels du Plan régional d'accès aux compétences de base.
- tracer des pistes pour poursuivre et optimiser l'action coordonnée de l'école et de ses partenaires.

Des conférences et des tables rondes ont permis de tracer un vaste tour d'horizon des actions menées par l'école et -en partenariat ou en complément- par de multiples associations aux plans national, régional et local. Trois lignes directrices ont structuré la journée :

- susciter le plaisir de lire et d'écrire
- valoriser le travail, l'exercice, la mémorisation
- détecter les difficultés pour apporter une aide adaptée.

Nous remercions vivement tous les intervenants et participants, et vous proposons ci-après le compte-rendu chronologique des assises, assorti de liens vers des contributions déposées dans la rubrique Lettres du site académique de Strasbourg, selon le souhait de Mme le Recteur, Armande Le Pellec Muller.

Lien sur le site académique Lettres :

http://www.ac-strasbourg.fr/disciplines/lettres/maitrise_de_la_langue/assises_de/view

Gilbert Guinez, IA-IPR de Lettres et correspondant académique « Prévention de l'illettrisme ».

Assises de l'illettrisme de l'Académie de Strasbourg

« Mutualiser les bonnes pratiques et renforcer les partenariats »

* * *

14 décembre 2010

Lycée Jean Rostand à Strasbourg

Compte-rendu chronologique des interventions, enrichis de liens vers les documents communiqués par les intervenants. Merci à Mme Cynthia Wolf, chargée de mission Crapt Carrli, pour ce compte-rendu.

[On trouvera en page 19 un glossaire des sigles utilisés.]

Ouverture des assises

Intervention de Mme le Recteur Armande Le PELLEC MULLER :

Plusieurs objectifs fondamentaux :

- Mieux faire connaître la réalité de l'illettrisme
- Renforcer les partenariats de l'école
- Mutualiser les bonnes pratiques pédagogiques et les diffuser
- Améliorer le suivi et l'aide, depuis la maternelle jusqu'à l'âge adulte
- Tracer des pistes pour poursuivre et optimiser l'action coordonnée de l'école avec ses partenaires
-

Mme le Recteur rappelle que la première mission pour l'Education Nationale est d'agir tôt et durablement, et en particulier aux 3 paliers (CE1, CM2, 3^e) : elle rappelle l'objectif de maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences.

Le combat contre l'illettrisme est ancien mais une nouvelle impulsion a été mise en route depuis la rentrée notamment en ce qui concerne la maternelle ; un correspondant illettrisme a été nommé dans chaque académie : Gilbert Guinez dans l'Académie de Strasbourg.

Mme le Recteur souligne l'importance de travailler en relation étroite avec l'ANLCI, les représentants de l'Etat en Région et les collectivités territoriales, avec les différentes associations de bénévoles.

I. Exposés

Intervention de Mme Marie-Thérèse GEFROY, directrice de l'ANLCI :

Depuis le 1^{er} octobre, des assises de l'illettrisme se tiennent dans toutes les académies de France selon la volonté du ministre de l'Education Nationale Luc Chatel après qu'il a lancé le 29 mars 2010 son plan national.

Une convention a été signée entre l'ANLCI et l'Education Nationale :

- Apporter l'information nécessaire à la mise en œuvre de pratiques de prévention de l'illettrisme
- Appui sur les plans régionaux

La caractéristique principale des personnes en situation d'illettrisme est qu'elles sont passées par l'école mais qu'elles ont désappris ou mal appris les compétences de base. Ce qui n'est pas du tout la même chose que la formation des migrants qui apprennent une langue étrangère et qui se dirigent naturellement vers un organisme de formation. C'est encore différent aussi de l'analphabétisme qui concerne les personnes n'ayant jamais été scolarisées et ont tout à découvrir...qui ne peuvent pas être déçues a fortiori !

3 100 000 personnes sont en situation d'illettrisme en France soit 9% de la population en France (2006, selon enquête IVQ) :

- La moitié a plus de 45 ans, les difficultés augmentant avec l'âge (rappel : 10-20 % des jeunes repérés lors des JAPD (jeunes de 17 ans) sont en situation de non maîtrise des compétences de base, 5% en situation d'illettrisme) Il faut donc prévenir pour éviter que la situation ne se dégrade (situations de travail désapprenantes, recherche de situations de travail où les compétences de base ne sont pas mobilisées parce qu'on ne les maîtrise pas)
- Les hommes sont plus nombreux (60%)
- Près de 56% de ces personnes vivent en zone rurale
- Près de 60% de ces personnes sont en emploi, ce qui veut dire qu'elles ont constitué un capital de compétences sans avoir recours à l'écrit. Mais elles sont dans une situation fragile et instable parce qu'à chaque stratégie de contournement (le chauffeur routier qui apprend son circuit par cœur par ex.) ils sont en situation de risque permanent : évolution des process de travail (commande numérique), consignes d'hygiène et de sécurité données de plus en plus par écrit, normes de traçabilité....
- 15% des demandeurs d'emploi sont en situation d'illettrisme

A votre disposition 25 kits du praticien qui permettent aux acteurs de prendre connaissance de bonnes pratiques dans 3 domaines, ces kits ont été présentés lors du Forum Permanent des Pratiques organisé à Lyon en mai 2010 :

- Prévention de l'illettrisme
- Faciliter l'insertion des jeunes

- Evolution professionnelle : accompagner la mise en œuvre de formations de base réussies

Autre outil : le référentiel des compétences clés en situation professionnelle (RCCSP), qui est mis à disposition des Greta pour la mise en œuvre de formations adaptées dans les entreprises.

Intervention de Mme Martine CALDEROLI-LOTZ, vice-présidente du Conseil

Régional :

La Région Alsace a une compétence limitée en matière de lutte contre l'illettrisme.

Sur le plan régional, 146 000 Alsaciens ont des difficultés face à la lecture et l'écriture (population alsacienne totale : 1 800 000, 600 000 actifs), 99 000 ont été scolarisés en France.

54% sont en activité professionnelle.

Le problème de l'illettrisme doit s'analyser de manière partenariale, ce qui explique la complexité de ce domaine.

L'illettrisme est la compétence de l'État mais la Région s'est mobilisée sur cette problématique à travers sa compétence en matière de formation et d'insertion professionnelles (39% du budget).

Tout d'abord un problème d'information (communication et sensibilisation) car le problème reste méconnu et sous-estimé, ensuite un problème d'individualisation c'est-à-dire de repérage des personnes en difficultés, et enfin le problème de la formation.

La Région demande à ce que le phénomène de l'illettrisme soit inscrit dans les Contrats d'Objectifs des différentes branches professionnelles.

Intervention de M Jean-Paul MEYER, Maître de Conférence à l'Université de

Strasbourg :

Savoir lire : quelques éclairages linguistiques

Nous vous proposons [en ligne sur le site académique](#) le document que M. Meyer nous a transmis après son intervention, et dont voici l'introduction :

« Dans le cadre de la problématique générale des « Assises de l'illettrisme » tenues à Strasbourg en décembre 2010 et portant sur les dispositifs de prévention expérimentés dans l'académie, la conférence **Savoir lire : quelques éclairages linguistiques** veut montrer que la compétence de l'apprenti-lecteur se développe à travers la construction d'une compétence langagière globale. Cela signifie que les caractéristiques de la langue ne sont pas pour l'élève un obstacle à franchir, mais un étayage permanent de son apprentissage. Afin toutefois que cet étayage soit efficace, il revient à l'enseignant de maîtriser suffisamment la didactique de sa propre langue et d'avoir une conscience claire de l'articulation lire/comprendre.

L'intervention est structurée en deux grandes parties :

1) La relation oral/écrit, où il est question des rapports entre conscience phonique et principe alphabétique ;

2) La relation sens/référence, où l'on distingue et illustre, comme étapes fondamentales ».

II. Tables rondes

Table ronde 1 : Prévenir l'illettrisme : les bonnes pratiques : témoignages sur les actions engagées à l'école

Animation : Corinne GENTILHOMME

Les enjeux de l'école maternelle dans la prévention de l'illettrisme

Karine NEISS et Christèle BARLEON, IEN maternelle

Nous vous proposons [en ligne sur le site académique](#) le document que Mmes Neiss et Barléon nous ont transmis après leur intervention.

Les 2 enjeux de la scolarisation pré-élémentaire :

- La langue et le langage
- Le devenir élève

L'objectif essentiel de l'école maternelle est l'acquisition d'un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre. Les programmes précisent aux enseignants des repères pour organiser la progressivité de ces apprentissages en respectant les écarts d'âge et de développement.

Ainsi l'école maternelle se base sur une pédagogie centrée sur des situations vécues, en instantané ou en différé, au plus près de ce qui fait sens pour l'élève dans son environnement scolaire.

4 familles de situations mises en œuvre pour faire apprendre :

- Différents types de Jeu
- Recherche, expérimentation, résolution de problèmes (à la mesure des capacités de l'enfant)
- Situations qui visent l'imprégnation culturelle
- Activités dirigées

L'école maternelle prépare également à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (acquisition de la conscience phonologique, principe alphabétique...) mais ce n'est qu'au Cours Préparatoire que ces activités sont systématisées.

Prévention de l'illettrisme en maternelle :

- Apprentissage méthodique du vocabulaire (pour dépasser le langage de connivence présent dans les familles et entrer dans un langage de communication)

Comment procède l'enseignant ?

Il organise des séances qui abordent le vocabulaire au plus près des besoins de la communication en situation scolaire pour aller vers le moins familier voire l'abstrait. Ce ne sont pas des leçons de mots désincarnées mais des situations motivantes qui vont donner du sens aux acquisitions : aller de la découverte de mots nouveaux au réemploi des ces termes qui témoignera d'acquis stabilisés.

Exemple dans la vidéo projetée : apprendre à comprendre un texte : l'enseignant va poser des questions pour faire comprendre le sens d'un texte (en invitant à se remémorer les personnages, les objets); il est nécessaire que l'enseignant utilise un parler

professionnel juste et modélisant, il peut être amené à reformuler des propos enfantins sans nécessairement faire répéter cette reformulation modélisante...

- Mémorisation mécanique de textes comme par ex. les comptines, les chants, la poésie...
- Faciliter l'accès au livre et la pratique de la lecture magistrale de textes littéraires

Le dictionnaire numérique des écoliers : déclinaison académique de l'opération nationale

Régine REMBERT et Anne TRIBY, conseillères pédagogiques

Le dispositif « dictionnaire numérique » vise pour chaque classe participante à développer un apprentissage méthodique du vocabulaire et donc à enrichir le lexique des élèves. La partie innovante et intéressante de ce dispositif est qu'il met les élèves en situation de démarche d'investigation pour l'acquisition des mots à l'école élémentaire : les élèves vont se questionner sur l'origine et sur « l'habit » des mots.

- ➔ Pour avoir un aperçu de ce qui peut se passer en classe, se renseigner sur le site de l'académie de Créteil : <http://www.ac-creteil.fr/reussite-socle-dictionnaire.html>

Toutes les classes participantes ont adopté une même démarche :

- Manipulation de mots (classements...)
- Activités structurées pour que les enfants puissent s'approprier ces mots
- Par le biais de jeux, activités d'entraînement
- Evaluation – transfert, propositions de définitions

Le partenariat avec la DAAC : opérations Printemps de l'écriture et rencontre d'écrivains

Valérie FLORENCE, DAAC, et Mélanie DE RIENZO, professeur de lettres

Le *Printemps de l'écriture* est un concours de promotion de la lecture et de l'écriture qui existe depuis 1987, et qui concerne les classes de la maternelle jusqu'au post-bac (différentes catégories : FLE, régional, premier degré, deuxième degré...)

10 000 élèves ont participé en 2009 à ce concours.

Des rencontres d'écrivains ont lieu chaque année dans ce cadre.

- ➔ Voir [actualités culturelles](#) sur le site de l'académie de Strasbourg.

Le dispositif « A l'école des écrivains, des mots partagés » existe depuis 4 ans et est organisé avec les collèges du Réseau Ambitions Réussite (élèves de 4^e, 3^e)

C'est une autre façon de travailler la lecture puisque les élèves rencontrent l'écrivain dont ils lisent l'ouvrage. Ce travail est mené conjointement avec la discipline d'arts plastiques.

Susciter le goût des livres au collège et au lycée

Céline SIMLER et Marylène HEITZ, documentalistes ; Fabienne SCHWARTZ, Céline FROMHOLTZ, professeurs de lettres

Nous vous proposons en ligne sur le site académique les documents que Mmes Simler, Heitz, Schwartz et Fromholtz nous ont transmis après leur intervention.

Suite à une analyse des statistiques d'emprunts de livres particulièrement décevante au collège d'Ingersheim, Mme Simler a souhaité mettre en place une action qui a développé l'intérêt des élèves pour le livre.

3 actions ont été mises en place :

- Présentation d'un diaporama en début d'année pour présenter une trentaine d'ouvrages divers (BD, romans, récits de vie..) : titre du livre, image de couverture, images... Le but est de donner envie de lire.
- Rythme de lecture imposé (6 livres dans l'année, le but est de forcer une curiosité, instaurer une habitude de lecture). Si certains élèves sont réticents au début, ils finissent par être enthousiastes.
- Les élèves de 4^e et 3^e restituent un travail d'écriture : des diaporamas, des fiches de lecture, des cahiers de lectures.... Par ce travail, les élèves deviennent des médiateurs du livre eux-mêmes.

Au lycée Camille Sée, la documentaliste envoie une liste de suggestions de lecture à effectuer entre la classe de 3^e et de 2nde, accompagnée de questions pour orienter la lecture dans une optique de construction de soi et de développement de référents culturels littéraires. Des actions d'incitations à la lecture sont proposées aux classes dont les élèves ont le moins lu pendant les grandes vacances : création de bandes annonces (voir le document de Mme Fromholtz) pour susciter le goût de lire (les documentalistes vérifient si les productions sont personnelles et mettent en garde contre le plagiat).

3 lauréats sont récompensés.

Dans le cadre du salon du livre de Colmar, des rencontres d'écrivains sont organisées.

Action en CFA agricole

Alexandra ERNST-SIBLER, chargée d'ingénierie

Le dispositif CAPA (certificat d'aptitude professionnelle agricole) en 3 ans propose entre autres un accompagnement psycho-social régulier en appui aux équipes pédagogiques qui ne sont pas formées. Les adaptations faites portent sur des entrées thématiques plutôt que disciplinaires pour donner plus de sens aux élèves ou sur des projets artistiques ou sur une pédagogie basée sur l'écoute.

Pour faciliter ces adaptations, il est important que l'équipe soit totalement engagée et qu'il y ait un véritable travail en commun, la taille des groupes doit aussi être limitée. Au niveau des jeunes, la difficulté principale reste l'intégration de celui-ci dans le groupe. Il reste à mieux travailler l'articulation entre le centre et l'entreprise.

Dans le cadre du projet Certi-Rhin, le CFA travaille sur une évaluation adaptée ; le CAPA peut être obtenu par unités capitalisables.

Action en lycée professionnel et en CFA

Gabriel FRITSCH, chef de travaux honoraires

Les CFA accueillent des apprentis très fragilisés, le CFA Roosevelt propose depuis la fin des années 80 un parcours de formation aménagé pour permettre aux apprentis de reprendre confiance en eux et en leur apprentissage.

Les parcours de formation sont aménagés pour les élèves ; un de ces aménagements est la mise en place d'ateliers de création artistique (1 atelier sur 2 ans). Ci-dessous 4 exemples :

- Un atelier d'écriture. Les meilleurs textes ont été mis en scène par la Filature à Mulhouse
- Un atelier photo avec une photographe locale associé à un atelier d'écriture. Une expo photo a suivi cet atelier.
- La « machine à vendre » : un atelier où on utilise l'image en interaction avec un comédien en temps réel. 5 scénarios proposés par des élèves ont été filmés.
- « Photobot », un atelier pluridisciplinaire entre des élèves de CAP et de Bac pro dont le but est de concevoir des petits courts métrages. La partie intéressante de ce projet était le travail collaboratif entre les élèves notamment via un wiki.

Prix littéraire des lycées professionnels dans le Haut-Rhin

Jean-Michel HIOU et Marie-Christine ALBA-HENRY, professeurs de lettres-histoire

Nous vous proposons [en ligne sur le site académique](#) le document que M. Hiou nous a transmis.

Ce prix tient le pari de faire des élèves de lycées professionnels des critiques littéraires. La participation au prix littéraire contribue au développement du plaisir de lire mais aussi à l'amélioration de la confiance en soi et de la participation en classe.

Ce prix débute en septembre par une sélection de 4 livres par l'équipe pédagogique, ces livres sont ensuite présentés aux élèves, les rencontres avec les écrivains sont programmées. Le jury a lieu au mois de mai à la Filature : les jeunes ont la parole, ils doivent argumenter et réagir en fonction des autres.

<h3>Table ronde 2 : prévenir l'illettrisme : repérer les difficultés pour mieux accompagner</h3>

Animation : Brice SCHOBEL

Évaluer pour mieux aider

Brice SCHOBEL, IEN

Les professeurs des écoles ont recours à différents dispositifs d'évaluation spécifiques pour mesurer les résultats de leurs élèves :

- Fin de grande section de maternelle : évaluation en lecture et écriture
- Classe de CP : début, milieu et fin
- Dispositif national : l'évaluation au CE1
- Dispositif national : l'évaluation au CM2

On évalue la capacité de déchiffrage, de compréhension de consignes, de l'écrit et la lecture à haute voix (CE1). En CM2, on évalue le repérage des informations explicites dans un texte, on leur demande de savoir inférer et tirer des informations nouvelles à partir d'informations qui sont explicitement données dans un texte et enfin, l'interprétation et la justification.

→ 6,7% des élèves de CM2 évalués dans l'académie de Strasbourg qui ont des acquis insuffisants, soit 1350 élèves

Pour les élèves en difficultés, 2 dispositifs sont mis en place : la pédagogie différenciée et l'aide personnalisée.

Répondre aux besoins de lecture des élèves de l'éducation prioritaire

Corinne GENTILHOMME, IEN

Suite aux évaluations de fin de CP, un dispositif a été mis en place dans une classe de CE1 dans une école du réseau ambition réussite Villon.

Les difficultés scolaires sont analysées en début d'année scolaire, il y a concertation avec les enseignants précédents (en CP) ; tous les après-midis pendant 10 semaines (au premier trimestre), des ateliers d'une heure sont organisés (4 classes concernées). Des groupes de besoins sont organisés, par niveau ; des compétences ciblées sont travaillées (par ex. l'autonomie en lecture, compréhension en lecture, principe alphabétique).

L'encadrement est assez important : des enseignants supplémentaires sont affectés aux écoles en RAR, des assistants pédagogiques, le directeur d'école, les parents d'élèves, les élèves de CM2 qui jouent le rôle de tuteurs.

Organisation de parcours :

- Des ateliers d'apprentissage pris en charge par les enseignants (travail sur les compétences ciblées)
- Des ateliers de réinvestissement pris en charge par les parents d'élèves, les élèves de CM2 et les assistants d'éducation : jeux ...

Une pédagogie différenciée pour aider les élèves en grandes difficultés

Marie-Pascale HANSMANN, directrice d'école et Eric BLANCHARD, conseiller pédagogique

Nous vous proposons [en ligne sur le site académique](#) les documents que Mme Hansmann et M. Blanchard nous ont transmis après leur intervention.

Contexte de l'école : Ecole en RAR dans le quartier du Neuhof qui accueille un public défavorisé (beaucoup de familles monoparentales, beaucoup de chômage, 40% issu de la communauté des gens du voyage..), beaucoup de violence, peu d'élèves ont été scolarisés en école maternelle avant de venir en CP, beaucoup de primo-arrivants...

Les actions apportées devaient répondre à la grande difficulté scolaire et la violence.

Tout d'abord une analyse des évaluations ; ces évaluations ont été élargies (avec le logiciel Medial pour évoquer le projet lecteur, l'évaluation des maths a été rajoutée...). Puis des groupes de besoins ont été créés, une identification par matière a été effectuée et a eu des effets positifs pour les élèves (code couleur pour la matière, identification horaire par matière). Les élèves ont compris que chacun à leur niveau ils pouvaient progresser, ils ont une feuille de route personnalisée, tous n'arriveront pas à lire et écrire parfaitement à la fin du cycle primaire mais ils ne seront pas fâchés avec l'école.

Travaux d'écriture pour les gens du voyage (les enfants du voyage)

Evelyne STEIGER, professeur de lettres

Le travail avec les enfants du voyage est inscrit dans le projet du collège Lezay-Marnésia, notamment en ce qui concerne la maîtrise des savoirs fondamentaux et l'apprentissage de la citoyenneté.

Ces enfants ont une culture orale, ainsi le conte est l'une des solutions adoptées pour l'apprentissage de la lecture. Pour motiver ces élèves, il est important d'avoir une approche

fondée sur leurs centres d'intérêt comme le voyage et l'itinérance : un carnet de voyage a été créé pour associer leur vécu et la culture régionale alsacienne.

Les familles sont migrantes, elles ne restent au maximum que 3 mois, il y a donc un renouvellement incessant dans les classes, il y a aussi beaucoup d'absentéisme. Plusieurs raisons : le froid, la distance, le manque d'envie (dans la culture tsigane, on ne force pas un enfant s'il n'a pas envie). Les relations avec les parents se sont améliorées.

Les niveaux sont très différents mais tous ont un vocabulaire pauvre puisqu'à la maison, on ne parle pas français.

Le travail en classe d'accueil avec les élèves nouvellement arrivés en France

(ENAF)

Néfissa GEOFFROY, professeur d'arabe

Nous vous proposons [en ligne sur le site académique](#) les documents que Mme Geoffroy nous a transmis après son intervention.

Les classes d'accueil sont très hétérogènes : classes sociales, âge (de 10 à 16 ans) ; les scolarisations antérieures sont variées (inexistante, en pointillé, de qualité..), les flux d'arrivée sont constants. Les formateurs sont parfois insuffisamment formés.

Un cahier d'accueil a été mis en place dès l'arrivée de l'élève : ce cahier permet d'individualiser l'accueil, de visualiser l'ensemble du programme FLE, les règles de vie scolaires et les premiers éléments pour l'acquisition d'une nouvelle culture scolaire.

Les classes d'accueil participent au *Printemps de l'écriture*.

Des accompagnements à l'inscription dans les bibliothèques sont organisés notamment pour couvrir la période des grandes vacances.

Repérer la dyslexie et la prendre en charge

Corinne NEUHART, professeur de lettres et formatrice

Nous vous proposons [en ligne sur le site académique](#) les documents que Mme Neuhart nous a transmis après son intervention.

Les élèves dyslexiques souffrent d'une anomalie développementale spécifique dans le domaine des apprentissages écrits, c'est donc un public particulier sujet au risque de l'illettrisme. Le seul accompagnement scolaire est insuffisant, il est indispensable que les enfants soient suivis en parallèle en rééducation.

Quelques signaux d'alarmes parmi les plus fréquents : très fort décalage entre l'oral (souvent performant) et l'écrit, déchiffrage souvent très lent, ces enfants fatiguent souvent très vite par rapport à l'acte de déchiffrage, graphie souvent illisible ou torturée, une orthographe déroutante. L'écrit est souvent peu investi. Ils ont souvent beaucoup de difficultés avec les consignes données par les enseignants. Propos négatifs récurrents de l'élève (« je suis nul »).

En collège, pas de structure particulière ni de moyens supplémentaires : des adaptations sont proposées :

- Proposer à ces enfants des stratégies de contournements pour éviter qu'ils ne soient sans arrêt dans la double tâche : le dyslexique fait un effort énorme pour déchiffrer, un deuxième effort pour comprendre le sens.

Ex. : proposer des documents lisibles, aérés avec une typographie choisie ; une première lecture à voix haute par l'enseignant pour permettre l'accès au sens ; pour ouvrir à la culture, proposer des enregistrements audio de contes, des vidéos, des BD privilégier des oeuvres permettant des lectures fractionnées : recueil de contes, de nouvelles, des pièces de théâtre.

- Viser l'autonomie et l'acquisition de la compétence 1 du socle commun.

Ex. : rendre les élèves actifs dans les lectures de textes (surligner les éléments clés dans un texte, cibler ce qui est essentiel). Pour l'orthographe, il faut l'aborder différemment (entrée kinesthésique, par situation problème...). Pour l'écriture, il faut leur faciliter la tâche : donner des phrases types en maths, donner un plan en histoire-géo, partir d'un dessin en français Il faut s'appuyer sur leurs points forts.

Repérage et prise en charge des difficultés de lecture en seconde

Marylène HEITZ, documentaliste et Fabienne SCHWARTZ, professeur de lettres au lycée Camille Sée de Colmar

Nous vous proposons en ligne sur le site académique les documents que Mmes Heitz et Schwartz nous ont transmis après leur intervention.

Le test d'évaluation s'appuie sur le texte « Le cadeau » (servant de base à PISA) ; identification de 5 postures de lecteurs pour ensuite mettre en place un accompagnement personnalisé.

L'enseignant doit construire une progression pédagogique personnalisée pour l'acquisition de la compétence de compréhension écrite.

Aide personnalisée au lycée professionnel de Bischwiller

Zakia BOUDJELILA, professeur de lettres-histoire

En lycée professionnel, 80% des élèves sont orientés par l'échec et lisent très peu. La participation orale en classe est très faible.

Proposition d'une pédagogie de projet pour motiver les élèves et les rendre plus actifs.

Un projet avec la professeure-documentaliste a été mis en place : organisation de cafés littéraires avec animation de débats et mise en place d'une charte de fonctionnement (respect de la parole de l'autre, l'écoute, justification de chaque propos). Les élèves ont choisi leur problématique et ont fait des recherches dans le CDI avant d'intervenir.

Des ateliers pour améliorer l'expression orale ont été mis en place en complément, des accompagnements personnalisés ont d'ailleurs été proposés sur d'autres thématiques (par ex. : atelier théâtre avec un comédien : voix, posture et gestuelle).

Repérer l'illettrisme à l'âge adulte

Cynthia WOLF, chargée de mission Crapt Carrli

Le repérage à l'âge adulte est plus difficile car il n'y a plus de temps dédié à l'évaluation des connaissances comme cela est le cas en formation initiale.

Alors que c'est une étape très importante de la remédiation, il est très difficile de repérer notamment en raison des stratégies de contournements mises en place par ces personnes. Les professionnels susceptibles de les repérer ne sont pas toujours sensibilisés à la problématique de non maîtrise des savoirs de base, notamment dans le monde des entreprises, et sont donc souvent démunis face à cette tâche.

Un certain nombre d'actions de sensibilisation sont prévues vers les conseillers socio-professionnels en Alsace (Pôle Emploi, missions locales, Structures d'Insertion par l'Activité Economique...) et vers les entreprises pour les aider à :

- connaître les indices de repérage : la non maîtrise de l'écrit (écriture phonétique par ex.), la non maîtrise du langage oral, les difficultés de repérage dans le temps ou l'espace...
- connaître les freins à l'entrée en formation : organisationnels (problème de garde d'enfants par ex.), une priorité donnée à d'autres choses (par ex. l'emploi), émotionnels (peur, honte, souvenir d'un passé scolaire douloureux)
- connaître des arguments pour convaincre, notamment en identifiant les leviers de motivation personnels (pouvoir accéder à une passion, pouvoir lire une histoire à son enfant le soir ...)

<p>Table ronde 3 : prévenir l'illettrisme : agir avec les partenaires : témoignages croisés sur les programmes de développement de la lecture</p>
--

Animation : Cynthia WOLF

Le partenariat avec la ville de Mulhouse

Corinne GENTILHOMME, IEN

Les dispositifs mis en place sont à destination des élèves, des parents ou des enseignants avec des financements très divers (ville, programme de réussite éducative, CUCS, Éducation Nationale...).

1/ en direction des élèves : des classes passerelles, coup de pouce langage, spectacle vivant (accès spectacle pour les écoles maternelles), 1,2,3 compter (former des volontaires pour être conteurs dans les écoles), Rdv lecteur (de la maternelle au CM2, partenariat avec les bibliothèques de Mulhouse, qui ressemble au Printemps de l'écriture), Tout Mulhouse lit, coup de pouce lecture-écriture (pour des élèves de CP).....

2/ en direction des parents : on retrouve les classes passerelles puisqu'on associe les familles, des cours de langues FLE pour les parents, les médiateurs interculturels...

3/ en direction des enseignants : formation spécifiques pour la maîtrise de la langue

Le plan lecture avec la ville de Bischwiller

Sophie MALBRANQUE, proviseure, et Frédérique RAUSCHER, professeur des écoles

Nous vous proposons [en ligne sur le site académique](#) le document que Mmes Malbranque et Rauscher nous ont transmis après leur intervention.

Le plan lecture est financé par la ville mais il est porté par les enseignants ; il y a 4 objectifs :

- susciter le goût de lire en soutenant des actions innovantes : culturelles ou artistiques
- écrire pour lire et être lu : développer des compétences de communication orale et écrite

- favoriser l'ouverture des écoles aux différentes cultures, et sur la médiathèque, favoriser les rencontres inter-degrés (de la maternelle à la terminale) et inter-établissements
- vivre ensemble autour du livre ; rencontrer les auteurs et les illustrateurs

Des exemples d'actions : lecture par des collégiens dans des classes de maternelle, travail à voix haute avec un acteur.

L'action de l'association Lire et faire lire

Marie PRIQUELER, Ligue de l'Enseignement

« Lire et faire lire » est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle.

Au niveau départemental l'action est coordonnée par la Ligue de l'Enseignement, FOL67 et l'UDAF67.

Dans le Bas-Rhin 150 lecteurs bénévoles interviennent à raison d'une séance hebdomadaire au minimum.

Méthode d'intervention :

Des personnes bénévoles (plus de 50 ans) souhaitant offrir une partie de leur temps libre aux enfants (de la crèche au lycée) pour stimuler leur goût de la lecture sont accueillies par la coordinatrice de l'action. Après avoir reçu une formation ils sont mis en contact avec une structure éducative (écoles, collèges, bibliothèques, centres de loisirs...) adaptée à leurs envies et à leurs aptitudes.

Ils interviennent en lien avec les enseignants ou animateurs concernés et en cohérence avec les pratiques pédagogiques de l'établissement. Les bénévoles s'engagent sur l'année scolaire, à raison d'une séance hebdomadaire. Ils prennent en charge des petits groupes d'enfants volontaires (3 à 5 élèves).

80% des actions se déroulent en école maternelle et primaire ; depuis 2008, avec l'aide du Conseil Général, l'action se développe dans les collèges.

Le groupe d'enfants reste le même, au moins sur un trimestre, voire sur toute l'année. Une relation intergénérationnelle riche peut ainsi s'établir et une culture « littéraire » se construire. Les bénévoles interviennent dans une démarche axée sur le plaisir et la transmission. Ils accompagnent l'entrée dans la lecture des enfants en tant qu'adulte référent qui va donner du sens à l'acte de lire sans enjeu ni évaluation.

La Ligue de l'Enseignement organise tout au long de l'année des temps d'échanges, de formation et de rencontre avec des auteurs, des illustrateurs.

Le coup de pouce clé pour prévenir le décrochage précoce en lecture écriture

Georges VISSAC, directeur de l'APFEE

Nous vous proposons [en ligne sur le site académique](#) les documents que M. Vissac nous a transmis après son intervention.

C'est une action périscolaire, complémentaire à l'enseignement public.

L'APFEE aide les écoles et les communes à mettre en place les dispositifs « Coup de pouce clés » : club de lecture - écriture (5 enfants volontaires pour intégrer le dispositif) pour les classes de CP (1h30 tous les soirs). Les animateurs suivent une procédure de travail très précise.

Les parents aussi s'engagent par un contrat exigeant : une mobilisation quotidienne est obligatoire.

Il y a un « prix des premières lectures » dans ce cadre.

Les actions menées dans le cadre du comité départemental pour l'accompagnement à la scolarité (CODAS)

Marie BAERENZUNG, Conseil Général 67, Dominique BOUSSARD-MOSSER, chargée de mission IA 67, Tania KOELL, CAF 67

Le dispositif s'adresse aux jeunes ayant des difficultés scolaires, de concentration ou qui ne disposent pas chez eux de conditions favorables pour le travail scolaire (du CP jusqu'à la terminale).

L'accompagnement (qui est gratuit) se passe dans les locaux de l'école mais après le temps scolaire par des bénévoles (qui sont formés), qui proposent 3 types d'action :

- Aide aux devoirs (utilisation d'un agenda, aide méthodologique, aide au rangement de son classeur ...)
- Ateliers culturels : théâtre...
- Soutien à la parentalité : favoriser la mise en relation avec le corps enseignant, séance pour comprendre le système éducatif...

Les Actions Éducatives Familiales

Eric NEDELEC, chargé de mission ANLCI

Il ne s'agit pas d'un nouveau dispositif mais c'est une manière d'agir à partir d'actions qui existent déjà et qui répondent à un triple problème :

- Echec scolaire
- Difficulté de certains parents qui ne maîtrisent pas la langue française ou la langue scolaire
- Difficulté pour ces personnes de trouver le levier qui va leur permettre de se motiver pour entrer en formation

Ce que nous savons par contre, c'est que tous les parents, quelle que soit leur situation, souhaitent que leurs enfants réussissent, et que beaucoup de parents ne savent pas comment s'y prendre pour accompagner leur enfant dans une scolarisation qui peut être bien complexe pour des non initiés.

Ces actions peuvent avoir d'autres intitulés : CLAS, ouvrir l'école aux parents

Il est important de préciser que l'Education Nationale, parce qu'elle a plusieurs cordes à son arc, peut intervenir à la fois sur la prévention de l'illettrisme mais aussi sur la lutte contre l'illettrisme par l'action des Greta en formation continue (notamment via les Ateliers de Pédagogie Personnalisée installés dans des établissements scolaires).

Ouvrir l'école aux parents

Dominique BOUSSARD MOSSER

Nous vous proposons en ligne sur le site académique les documents que Mme Boussard Mosser nous a transmis après son intervention.

3 objectifs simultanés de ces « actions éducatives familiales » (problématique FLE) :

- acquérir une meilleure maîtrise de la langue française
- favoriser la connaissance de la société française (valeurs républicaines)

- faciliter la connaissance de l'institution scolaire

Ces formations sont gratuites et proposées sous forme de modules de 120h, assurées dans les établissements (de la maternelle au collège) pendant le temps scolaire si possible. 19 sites dans l'académie de Strasbourg (dont 10 dans le Bas Rhin).

Le public est d'origine très diverse, le parcours de formation proposé est personnalisé en fonction du niveau et des besoins. Les élèves et les parents sont valorisés dans cette démarche conjointe.

Ce dispositif vient enrichir d'autres actions comme La mallette des parents, le CLAS, le programme de réussite éducative, son bilan est très positif.

Aide personnalisée en 6e et cours de FLE pour parents d'élèves au collège Molière de Colmar

Jean-Pierre INGOLD, principal

Un clip vidéo de 5 minutes est projeté, dans lequel M. Ingold commente les dispositifs mis en place, des images des séances illustrant son propos.

Table ronde 4 : Lutter contre l'illettrisme à l'âge adulte

Animation : Cynthia WOLF

Le plan régional pour l'accès aux compétences de base

Brigitte MATHIS, DIRECCTE

Nous vous proposons [en ligne sur le site académique](#) le document que Mme Mathis nous a transmis après son intervention.

Le préfet de Région a confié la responsabilité de ce plan régional pour l'accès aux compétences de base et de la lutte contre l'illettrisme à la DIRECCTE.

Les partenaires du plan sont l'Education Nationale (principalement sur la prévention de l'illettrisme), la DIRECCTE (formation continue pour les demandeurs d'emploi en situation d'illettrisme, financement du Crapt Carrli et d'un programme de professionnalisation des acteurs du champ de l'insertion), la DRAAF (formation initiale et continue dans les lycées et CFA agricoles), les services pénitentiaires, la DRJSCS (accompagnement des parents dans leur rôle éducatif), l'OFII (intégration et formation linguistique des migrants), la Région Alsace (compétence de formation continue), le Conseil général du Bas Rhin, Pôle Emploi.

Quelques exemples d'actions du plan :

- Dans le champ de la prévention (8 actions) : formation des enseignants, accompagnement des ENAF...
- Dans le champ de la lutte contre l'illettrisme (8 actions) : sensibilisation des acteurs de l'insertion à l'illettrisme, des expérimentations d'action en entreprise, dispositif Tremplin...

Le plan est téléchargeable sur le site du Crapt Carrli.

Les actions menées par le Conseil Régional

Sophie JAMBON, Conseil Régional Alsace

L'objectif de la Région Alsace est d'amener les personnes à une qualification, c'est pour cette raison que la Région intervient dans la formation sur les compétences de base en lien avec sa compétence de formation continue pour une insertion professionnelle.

Une des premières actions concerne la formation des acteurs de l'insertion qui accompagnent des personnes en situation d'illettrisme en leur donnant des outils.

Une autre action, « Tremplins », constitue une offre de formation souple pour des salariés (Ateliers de Pédagogie Personnalisée). De manière générale, beaucoup d'actions concernent la sensibilisation à la problématique des savoirs de base en entreprise par des entrées multiples : les partenaires sociaux, les entreprises, les OPCA...

L'action du Crapt Carrli

Guillaume BAUCHET

Le Crapt Carrli a une mission d'appui à la mise en oeuvre des politiques publiques de lutte contre l'illettrisme à travers :

- Un programme de professionnalisation des acteurs de l'insertion tous les ans : formation, présentation d'outils et de ressources, échanges de pratiques...
- Faire écrire les professionnels de la formation linguistique dans des ouvrages qui sont publiés tous les ans
- Appui aux politiques publiques : suivi du plan régional pour l'accès aux compétences de base
- Projet Plaisir d'Ecrire

Les travaux du plaisir d'écrire du Crapt Carrli

Shiva PARSAE, Crapt Carrli

Le plaisir d'écrire existe depuis 10 ans, concerne des publics en apprentissage de la langue ou en réapprentissage, donne la possibilité – à travers un concours régional d'écriture – de multiplier les occasions de lire et d'écrire, de valoriser des textes et des personnes, formation et appui pédagogique aux organismes de formation participant au concours.

Tous les textes produits sont publiés dans un ouvrage qui met en valeur les personnes qui ont participé. La dernière étape du projet est une cérémonie de clôture qui elle aussi valorise les textes, puisque ces textes sont lus et mis en scène et que les personnes sont récompensées pour leur production.

Les programmes des Greta et de la Dafco

Élisabeth ESCHENLOHR, DAFCO

Les Greta sont des groupements des établissements scolaires dont le but est, depuis 1971, de former des adultes tout au long de la vie. En Alsace, 13 000 adultes sont formés tous les ans dans différents dispositifs : des ateliers de pédagogie personnalisée (APP) et les Greta sont le support de 6 APP en Alsace, des actions de formation dans les entreprises où on ne parle jamais d'illettrisme mais où on construit des actions de formation basées sur les situations professionnelles rencontrées réellement par les apprenants.

L'importance en formation continue est de valider les acquis de la formation en certifiant des acquis soit par une qualification soit par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Une rencontre entre la formation initiale et la formation continue au sein de l'Education Nationale est programmée pour 2011.

Le repérage aux JDC

Liliane LOEFFLER, BSN de Strasbourg

La journée défense citoyenneté (JDC) consiste à détecter les jeunes de 17 ans de nationalité française ayant des difficultés de lecture. Lors de cette journée obligatoire, les jeunes passent un test avec 4 types d'épreuves.

Selon ces tests, 9,8% des jeunes sont en grandes difficultés avec l'écrit.

Ces résultats sont communiqués aux 2 inspections académiques : 83% des signalements dans le Bas Rhin n'ont pas été exploités, 15% dans le Haut Rhin. A partir de 2011, ces signalements seront également communiqués aux parents, et des rendez-vous seront pris directement avec les missions locales.

En 2011, il faudra trouver un lien avec les plateformes de décrochage.

L'action de l'association Savoirs Pour Réussir

Émilie AUJARD-LANG, SPR

Nous vous proposons [en ligne sur le site académique](#) le document que Mme Aujard-Lang nous a transmis après son intervention.

L'association s'occupe des jeunes repérés lors des JDC qui sont déscolarisés (envoyés par les missions locales, les CFA...) dans le but de les aider à une insertion durable. L'accompagnement est majoritairement individuel et proposé par des bénévoles : l'objectif de SPR n'est pas d'intervenir en formation linguistique mais de conduire une action qui amène à l'autonomie et qui aide des jeunes en les motivant pour aller plus loin et notamment en formation.

III. Clôture des assises

Intervention de Mme le recteur Armande Le Pellec Muller :

En réponse au BSN faisant part d'une inégale prise en compte des signalements de jeunes en difficultés avec l'écrit repérés aux JAPD, Mme le Recteur souligne que des progrès sont encore à faire mais que naturellement les professeurs qui ont en charge des jeunes adolescents en difficultés de lecture leur apportent déjà de l'aide, sous des formes variées.

Mme le Recteur souligne un certain nombre d'éléments à retenir :

- Pour prévenir, il faut commencer tôt, à la maternelle, entre autres en insistant sur la communication orale, sur la mémorisation et sur le rapport à des textes de qualité.
- Pour prévenir, il faut diagnostiquer : l'Académie a développé nombre d'outils pour les évaluations des 7 compétences du socle commun afin d'améliorer le suivi des élèves

- Pour prévenir on dispose de la mise en place de nouveaux outils : l'aide personnalisée en primaire, l'accompagnement éducatif au collège, l'accompagnement personnalisé au lycée. Enfin il est important d'articuler l'action avec le socle commun des compétences qui permettra le suivi des élèves de l'école primaire au lycée.

L'objectif premier de cette journée était de permettre aux partenaires de se rencontrer, pour éviter de recréer des actions qui existent déjà : cette rencontre souligne l'importance de la mutualisation, du partage de ces actions exemplaires, de l'interaction entre les différents partenaires.

Mme le Recteur remercie l'ensemble des participants de cette journée.

Glossaire des sigles utilisés :

ANLCI : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

Apfée : Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école

CAF : Caisse d'allocations familiales

CFA : Centre de formation des apprentis

CLA : Classe d'accueil

CODAS : Comité Départemental pour l'Action Sociale

CRAPT CARRLII : Centre régional d'appui pédagogique et technique, Centre d'appui et de ressources régional de lutte contre l'illettrisme.

DAAC = Délégation académique à l'action culturelle (rectorat)

DAFCO = Délégation académique à la formation continue (rectorat)

DELFI : Diplôme d'études en langue française

DILF : Diplôme initial de langue française

DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

ENAF : Enfants nouvellement arrivés en France

Expérimentation article 34 : disposition légale qui permet l'innovation pédagogique

GRETA : Groupement d'établissements publics d'enseignement qui organise des actions de formation continue pour adultes

IEN : Inspecteur de l'éducation nationale, en charge de l'école élémentaire

IA-IPR : Inspecteur d'académie-Inspecteur pédagogique régional, en charge du second degré

JAPD : Journées d'appel et de préparation à la défense

JDC : Journée défense citoyenne

LEP : Lycée d'enseignement professionnel

SPR : Association Savoirs pour réussir

Table des matières

Introduction	1
Ouverture des assises	2
Intervention de Mme le Recteur Armande Le PELLEC MULLER :	2
I. Exposés	3
Intervention de Mme Marie-Thérèse GEFROY, directrice de l'ANLCI :	3
Intervention de Mme Martine CALDEROLI-LOTZ, vice-présidente du Conseil Régional :	4
Intervention de M Jean-Paul MEYER, Maître de Conférence à l'Université de Strasbourg : ...	4
II. Tables rondes.....	5
Table ronde 1 : Prévenir l'illettrisme : les bonnes pratiques : témoignages sur les actions engagées à l'école	5
Les enjeux de l'école maternelle dans la prévention de l'illettrisme	5
Le dictionnaire numérique des écoliers : déclinaison académique de l'opération nationale .	6
Le partenariat avec la DAAC : opérations Printemps de l'écriture et rencontre d'écrivains ...	6
Susciter le goût des livres au collège et au lycée	6
Action en CFA agricole	7
Action en lycée professionnel et en CFA.....	7
Prix littéraire des lycées professionnels dans le Haut-Rhin	8
Table ronde 2 : prévenir l'illettrisme : repérer les difficultés pour mieux accompagner	8
Évaluer pour mieux aider	8
Répondre aux besoins de lecture des élèves de l'éducation prioritaire.....	9
Une pédagogie différenciée pour aider les élèves en grandes difficultés	9
Travaux d'écriture pour les gens du voyage (les enfants du voyage)	9
Le travail en classe d'accueil avec les élèves nouvellement arrivés en France (ENAF)	10
Repérer la dyslexie et la prendre en charge	10
Repérage et prise en charge des difficultés de lecture en seconde	11
Aide personnalisée au lycée professionnel de Bischwiller.....	11
Repérer l'illettrisme à l'âge adulte.....	11
Table ronde 3 : prévenir l'illettrisme : agir avec les partenaires : témoignages croisés sur les programmes de développement de la lecture.....	12

	21
Le partenariat avec la ville de Mulhouse	12
Le plan lecture avec la ville de Bischwiller	12
L'action de l'association Lire et faire lire	13
Le coup de pouce clé pour prévenir le décrochage précoce en lecture écrite	13
Les actions menées dans le cadre du comité départemental pour l'accompagnement à la scolarité (CODAS)	14
Les Actions Éducatives Familiales	14
Ouvrir l'école aux parents	14
Aide personnalisée en 6e et cours de FLE pour parents d'élèves au collège Molière de Colmar	15
Table ronde 4 : Lutter contre l'illettrisme à l'âge adulte	15
Le plan régional pour l'accès aux compétences de base	15
Les actions menées par le Conseil Régional	16
L'action du Crapt Carrli	16
Les travaux du plaisir d'écrire du Crapt Carrli	16
Les programmes des Greta et de la Dafco	16
Le repérage aux JDC	17
L'action de l'association Savoirs Pour Réussir	17
III. Clôture des assises.....	17
Glossaire des sigles utilisés :.....	19